

TRIBUNAL JUDICIAIRE  
TRIBUNAL DE POLICE DE GRENOBLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Grenoble, le 1<sup>er</sup> février 2023

MINISTÈRE PUBLIC

DEHAN-SCHINAZI AVOCATS  
174, rue de Courcelles  
75017 PARIS

(Changement de direction d'un véhicule  
effectué sans avertissement préalable)

Aff. :  
C/Ministère Public

Maître,

J'ai été saisi de la correspondance que vous avez adressée dans le délai légal de 45 jours, relative à une verbalisation relevée le 06 septembre 2022 par la Police Municipale de à l'encontre de votre client

Je vous informe qu'après examen de votre dossier, je fais procéder au classement sans suite de cette verbalisation.

Recevez l'assurance de ma considération distinguée.

L'Officier du Ministère Public

